

Discerner ensemble pour répondre à des besoins nouveaux dans l'Église d'Évreux

L'histoire de cette réflexion : d'Évreux à ... Évreux en passant par ... Besançon, Belfort et Nevers.

L'an dernier : une note de synthèse après la session, puis session de rentrée " dimanche eucharistie " à Belfort pour lancer l'année...

Une intervention reçue comme stimulante et éclairante ; reprise à Nevers pour l'U.A.C dans le cadre d'une réflexion sur le Prêtre serviteur de l'espérance.

Retravaillée (en profondeur) pour la publication dans " Prêtres diocésains " en pensant à la session d'Évreux de février 2005...

LE PROPOS

J'envisage la célébration du dimanche et du lien entre Assemblée - Eucharistie – Dimanche, l'une des questions centrales en pastorale liturgique actuellement en France et qui constitue l'une des clés de la proposition de la foi dans le contexte des transformations en cours du tissu ecclésial. Il y a ici une option qui s'exprime ainsi : pour penser le prêtre comme serviteur de l'espérance, le lieu premier n'est pas tant le culte comme tel, que la place du culte dans l'ensemble de la vie des communautés chrétiennes. En cela, on s'inscrit dans l'héritage du Mouvement Liturgique du XXe siècle, de la Constitution sur la liturgie de Vatican II qui considère la liturgie comme " sommet et source " de la vie chrétienne et de la Lettre aux Catholiques de France de 1996 qui place la liturgie comme premier lieu de la proposition de la foi.

Dans un temps de crise de la transmission où la foi ne se transmet plus par héritage, les évêques de France ont appelé à " proposer " la foi dans un monde qui ignore parfois presque tout de la Révélation chrétienne. Cette invitation dessine autrement les relations entre liturgie, témoignage et service (liturgia, martyria, diakonia) et la Lettre n'hésite pas à placer la liturgie comme premier lieu de la proposition de la foi. La liturgie n'est donc plus un point d'aboutissement pour des gens qui, dès leur enfance, ont baigné dans l'héritage chrétien, mais le lieu qui fait signe dans un monde où l'idée même de Dieu n'entre pas toujours dans le champ des possibles. En d'autres termes, et parce que pendant trop longtemps, on a eu tendance à opposer " sacramentalisation " et " mission ", considérer la liturgie comme premier lieu de la " proposition de la foi " (mais le mode spécifique de la ritualité) revient à dire que la liturgie est " missionnaire " par nature.

EUCHARISTIE, ASSEMBLÉE, DIMANCHE UN CONTEXTE : L'ANNÉE DE L'EUCHARISTIE

Le prochain synode des évêques qui se tiendra à Rome en octobre 2005 portera sur le thème " l'Eucharistie, source et sommet de la vie de l'Église ". Ce synode constituera le point d'orgue d'une année mise toute entière sous le signe de l'Eucharistie comme le manifeste la lettre apostolique *Mane nobiscum*. Mais comme le souligne le Cardinal J. Schott, secrétaire général du synode, dans l'introduction des *lineamenta* du prochain synode, le 11e du genre, le synode et cette année de l'Eucharistie viennent à la suite d'une série d'initiatives du Saint-Siège concernant cette question.

À l'occasion du jubilé, et avec quelques retards semble-t-il, est parue la troisième édition (tertia typica) du Missel Romain dont l'édition française est en cours de travail. En avril 2003, le Saint Père a publié à l'occasion du Jeudi Saint, une importante lettre encyclique intitulée *Ecclésia de Eucharistia*, un titre explicité par la 1^{ère} phrase :

" L'Église vit de l'Eucharistie. "
Ecclésia de Eucharistia vivit

La visée est exprimée comme une volonté de " raviver cette " admiration " eucharistique, dans la ligne de l'héritage du Jubilé " et " contempler le visage du Christ ", ce qui " exige que l'on sache le reconnaître partout où il se manifeste, dans la multiplicité de ses modes de présence, mais surtout dans le Sacrement vivant de son corps et de son sang. L'Église vit du Christ eucharistique, par lui elle est nourrie, par lui elle est illuminée. L'Eucharistie est un mystère de foi, et en même temps un "mystère lumineux" ".

En vue de la nouvelle évangélisation, le Pape invite donc à contempler le Christ et, pour ce faire, à le contempler spécialement dans le mystère de l'Eucharistie. Un an après la publication d'*Ecclésia de Eucharistia*, la congrégation pour le culte divin a publié une instruction annoncée par le Pape dans le n. 52 de son encyclique et portant " sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte Eucharistie ". Ce document intitulé de manière assez significative, *Redemptionis sacramentum*, " le sacrement de la rédemption ", présente et précise les normes liturgiques en vigueur pour célébrer l'eucharistie, en s'appuyant essentiellement sur la dernière édition de la Présentation Générale du Missel Romain publiée à Rome en l'an 2000 en vue de la troisième édition du Missel Romain. L'Église catholique, par la voix du magistère romain, a donc souligné récemment de manière très forte l'importance de l'eucharistie pour la vie de l'Église. Elle le fait même de manière si insistante que l'on pourrait se demander s'il y a actuellement en ce domaine une difficulté qui justifierait cette série d'interventions. L'historien peut noter que depuis plus d'un siècle, les interventions sur ce sujet n'ont pas manqué. On peut avancer que dans un temps marqué par certaines incertitudes, le magistère rappelle que l'eucharistie est le cœur de la foi et que c'est là par conséquent que tout se noue. En France, depuis plusieurs décennies et surtout depuis une dizaine d'années environ, le sujet occupe la première place dans la réflexion pastorale de la plupart des diocèses.

La question a été formulée lors d'un rassemblement des responsables liturgiques tenu à Francheville en novembre 2002 sous le titre " Eucharistie, Assemblée, Dimanche " et dans un livret publié par la Commission Épiscopale de Liturgie et de Pastorale sacramentelle qui se présente comme un outil pour relire l'évolution des pratiques liturgiques et saisir la chance d'un contexte invitant à " redécouvrir l'importance du rassemblement de l'Église, de la place centrale de l'eucharistie et même du dimanche ".

Il est important de déployer cette problématique qui constitue le cadre concret dans lequel les prêtres français vivent au quotidien leur service de l'espérance à l'intérieur des communautés dont ils ont la charge.

AU CŒUR DE LA QUESTION : LE DIMANCHE COMME " JOUR DU SEIGNEUR "

On sait que la situation du dimanche est rendue difficile par les conditions sociales actuelles.

Le dimanche comme jour du rassemblement de la communauté est concurrencé par la multiplication des activités de loisirs et des déplacements durant le week-end (ce qui se traduit notamment par la course des parents pour accompagner leurs enfants).

Le dimanche comme jour de repos est contesté par les nouveaux rythmes de travail.

Enfin le dimanche comme jour de prière, consacré à la mémoire pascale du Seigneur Jésus mort et ressuscité est soumis à la pression d'une société qui privilégie l'action à la contemplation.

En définitive les évolutions contemporaines aboutissent à une fragilisation du dimanche comme " jour du Seigneur " (*Dies Domini*). Mais, c'est au niveau de la relation entre les termes du triptyque Eucharistie, Assemblée, Dimanche, en prenant les termes deux à deux, que s'expriment particulièrement les tensions actuelles du champ pastoral.

EUCCHARISTIE ET DIMANCHE

Le couple eucharistie - dimanche est lui aussi fragilisé. La réduction importante des effectifs de prêtres et la diminution du nombre de pratiquants a conduit à redéployer les paroisses: le temps où chaque village avait à la fois son église, son curé, sa messe du dimanche est terminé. L'absence de célébration dominicale fait que l'on perçoit de moins en moins le lien établi, dès les premières générations chrétiennes comme l'atteste déjà St Justin au milieu du 2ème siècle, entre le dimanche et la célébration de l'eucharistie. Il arrive même, et en ville peut-être surtout parce que c'est plus facilement réalisable, que des fidèles participent à la messe en semaine et non pas le dimanche.

La mise en place, il y a plus de vingt ans, des Assemblées dominicales en l'absence de prêtre, une pratique, qui dans un premier temps au moins, semblait une voie intéressante pour palier la diminution du clergé tout en invitant les laïcs à prendre une part réelle de la charge pastorale, a manifesté peu à peu des risques que les évolutions importantes du tissu ecclésial depuis ces deux dernières décennies ont renforcés.

On a vu ainsi récemment, se dessiner un mouvement de recul envers une forme de célébration qui peut apparaître en concurrence avec le rassemblement (faut-il participer à une A.D.A.P à proximité ou au contraire se déplacer pour participer à la messe du secteur?) mais surtout – et cela touche profondément certains catholiques comme certains prêtres – qui semble " relativiser " l'Eucharistie au moment même où les textes du Magistère en proposent au contraire une valorisation maximale.

Là encore, la conscience des prêtres se retrouve prise en étau. En valorisant la célébration eucharistique comme la voie royale de la sanctification du dimanche, ils ont parfois l'impression de vivre une certaine forme d'élitisme qui laisse sur le côté de la route tous ceux qui ne peuvent se déplacer et une forme de malthusianisme pastoral qui consiste à ne plus s'intéresser qu'aux " bons pratiquants ". Comment vivre cela alors que de plus, beaucoup sont conscients que le modèle du " bon paroissien " appartient au passé ?

Mais en valorisant d'autres formes de rassemblement, ces mêmes prêtres peuvent avoir l'impression de préparer les communautés chrétiennes, de fait sinon de gré, à " se passer " du ministère ordonné et de l'Eucharistie, alors que, mieux que personne, il savent combien la présence du ministre ordonné et la signification du ministère dans l'action eucharistique expérimentée comme un don reçu du Seigneur lui-même, est une dimension essentielle pour garder le caractère proprement chrétien - donc inséparablement christologique et ecclésial - d'une communauté.

EUCCHARISTIE ET ASSEMBLÉE

Le couple eucharistie et assemblée est enfin, lui aussi, fragilisé. Dans un monde où l'importance des médias, qui accomplissent, pas toujours certes, mais peut-être plus souvent que cela n'est parfois reconnu, un travail rigoureux et pertinent d'information, fait résonner sans cesse les échos des drames et des tragédies de notre humanité (que ce soit la guerre en Irak, le terrorisme, les meurtres en série, les profanations de cimetières ou plus récemment bien sûr les événements dramatiques qui ont affecté l'Asie du Sud), la peur, et plus encore le désir de sécurité peuvent prendre beaucoup de place et parfois sous des formes excessives.

Or cette condition d'un monde fortement médiatisé conduit paradoxalement à des réflexes d'isolement. Il est probable que beaucoup de contemporains mènent une véritable quête spirituelle, que la prière est une dimension importante de la vie de personnes qui pourtant ne viennent qu'exceptionnellement voire même jamais à la messe, que beaucoup entrent dans une église pour y mettre un cierge ou simplement s'asseoir en silence en guettant une présence, ou encore qui regarde le dimanche matin la messe à la télévision. Mais il leur est très difficile de rejoindre d'autres pour " célébrer " selon des formes liturgiques qu'ils ne comprennent pas toujours, un Dieu dont ils pressentent la bienveillance mais dont ils n'osent pas se reconnaître partenaires dans une confession de foi.

Ces hommes et ces femmes que l'on désigne parfois comme les " gens du seuil ", ceux que beaucoup de prêtres, par souci missionnaire authentique, voudraient précisément rejoindre, sont peut-être bien souvent très ouverts à la foi chrétienne dans son fondement pascal et dans ce qu'elle témoigne de l'espérance, mais ils hésitent à franchir le pas qui consiste à le faire dans une communauté organisée et à travers des pratiques structurées.

CÉLÉBRER LE MYSTÈRE PASCAL POUR SERVIR L'ESPÉRANCE DANS LE MONDE

Ces tensions concernent directement notre question à savoir celle du prêtre comme " serviteur de l'espérance ". En effet, nous savons bien avec l'apôtre Paul, que le cœur de la foi est la confession du Christ mort et ressuscité.

" Or, si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, vide alors est notre message, vide aussi votre foi. Il se trouve même que nous sommes des faux témoins de Dieu, puisque nous avons attesté contre Dieu qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est votre foi; vous êtes encore dans vos péchés. Alors aussi ceux qui se sont endormis dans le Christ ont péri. Si c'est pour cette vie seulement que nous avons mis notre espoir dans le Christ, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes. Mais non le Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui se sont endormis. Car, la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. "

1 Co 15, 12-20

Le cœur de la foi chrétienne est donc la confession pascale, celle du Christ ressuscité d'entre les morts. En remettant le mystère pascal au centre de la liturgie, le Mouvement liturgique et à sa suite le Concile Vatican II, n'ont pas voulu sous-estimer l'importance de l'incarnation mais au contraire en souligner la radicalité manifestée avec tant de force dans certains écrits néotestamentaires :

" C'est pourquoi, en entrant dans le monde, le Christ dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation; mais tu m'as façonné un corps. Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour les péchés. Alors j'ai dit: Voici, je viens, car c'est de moi qu'il est question dans le rouleau du livre, pour faire, ô Dieu, ta volonté. "

He 10, 5-7

L'incarnation menée à son terme dans le mystère pascal: voilà le fondement de l'espérance chrétienne. La vigile pascale est donc bien le sommet de l'année liturgique comme le chante l'Église dans l'Exultet :

" Voici la nuit où le Christ brisant les liens de la mort, s'est relevé, victorieux, des enfers. "

Mais, en voulant souligner trop exclusivement la face lumineuse de Pâque, c'est-à-dire la vie et la joie qui rayonnent dans cette fête, nous risquons de sous-estimer la face obscure du mystère pascal sans laquelle ne peut être ni perçu, ni vécu, le " passage " christique et à sa suite, celui des chrétiens, de la mort à la vie. On ne peut servir l'espérance en passant de la fête du Jeudi Saint à celle de Pâque et en glissant discrètement sur le Vendredi Saint. Le mystère pascal est le contraire d'un optimisme qui consisterait à proclamer " après la pluie... le beau temps " car nous savons tous, et nos contemporains y sont parfois ultra sensibles, que " après le beau temps ... la pluie ...".

Dans un article intitulé " Qu'est-ce que le mystère pascal? " et en recourant à une présentation de type scolastique, le P. Roguet a remarquablement exprimé la " structure du mystère pascal " telle qu'elle s'exprime dans la célébration liturgique.

" Article I. C'est la mort qui est en situation.

Article II. La vie a jailli de la mort.

Article III. C'est là l'œuvre de Dieu. "

" La mort est en situation " : autrement dit, nous avons besoin d'être sauvés. La vie du prêtre aujourd'hui est marquée fortement par cette dimension notamment dans certains aspects de son ministère : célébration de funérailles dans des cas douloureux, aumônerie d'hôpital, accueil des personnes en difficulté, etc.

" De la mort a jailli la vie " : La croix de Jésus fut un supplice effrayant et la mort demeure à jamais un scandale, " car Dieu n'a pas fait la mort, il ne prend pas plaisir à la perte des vivants " (Sg 1, 13). Comment Dieu le Père pourrait-il se réjouir de cette mort sans apparaître comme un " Dieu pervers "? La croix n'est pas la vengeance d'un Dieu courroucé sur une victime innocente, un " sacrifice " (mais est-ce encore un " sacrifice " dans la mesure où cette catégorie implique un certain rapport entre l'homme et Dieu ?) qui effacerait le péché des hommes. La mort de Jésus en croix mérite le nom de sacrifice en tant qu'elle est l'accomplissement de l'obéissance aimante du Fils comme l'exprime l'hymne aux Philippéens :

" S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix ! "

Ph 2, 7b-8

C'est l'obéissance qui fait le sacrifice dans la mesure où cette obéissance traduit une absolue confiance du Fils au Père. Le " retournement pascal " pour employer une belle formule de Patrice de la Tour du Pin consiste à faire de la mort, le lieu même d'une obéissance inconditionnelle, la marque d'une invincible espérance.

" C'est là l'œuvre de Dieu " : il nous faut entrer dans le mystère pascal car la grâce de Pâque, le salut en Jésus-Christ, ne se conquièrent pas par les forces propres de l'homme. Dans un monde où tant d'hommes cherchent le bonheur dans des formes d'accomplissement de soi, dans la réussite ou la recherche d'un épanouissement personnel, l'espérance chrétienne enracinée dans le mystère pascal rappelle une vérité.

" Pauvre " : ce qui fait vraiment vivre, ce qui rend vraiment heureux, c'est ce qu'il est impossible de se donner à soi-même. Face à la mort, les réussites humaines ont un goût de cendre. Le goût de la plénitude s'expérimente lorsqu'on reçoit la vie comme un cadeau, ce qui implique d'accepter d'être un pauvre comblé.

Cette expérience pascale est précisément celle dont témoignent les récits de la résurrection, notamment le récit des pèlerins d'Emmaüs, dont la récente Lettre apostolique *Mane nobiscum* met en lumière la force évocatrice pour comprendre en profondeur l'action eucharistique dans toutes ses dimensions.

La rencontre du Christ ressuscité ne se vit pas seulement à l'intérieur de l'auberge, à l'occasion du repas, même si c'est à la " fraction du pain " que les disciples reconnaissent leur Seigneur. La rencontre du ressuscité se vit tout autant, même si c'est sous une forme voilée, dans la marche au long du chemin avec cet inconnu qui vient évoquer des événements qui ont laissé les disciples dans la tristesse et le découragement. C'est donc toute l'existence humaine, y compris la vie la plus quotidienne qui est un chemin d'Emmaüs où le ressuscité vient lui-même marcher avec les hommes. Dès lors, tous les aspects de la vie humaine, les rencontres comme le travail, la douceur du partage comme la brûlure des échecs et la froideur des moments de découragements, tout peut conduire à la rencontre du ressuscité parce que c'est lui qui prend l'initiative de venir croiser les chemins des hommes.

Mais c'est dans le repas eucharistique, que les yeux s'ouvrent en y reconnaissant cette présence du Christ dans la vie de tout homme. La messe n'est plus alors un simple acte rituel qu'il faudrait poser par convenance ou par habitude. La messe est alors la mémoire vive du salut apporté à tous les hommes par la Pâque du Christ. Seul le ressuscité, celui qui a traversé les eaux de la mort, peut dire en vérité que la mort est vaincue.

La messe n'est pas seulement une " cérémonie ", un rite qui identifie le chrétien comme " celui qui va à la messe " : elle est le lieu par excellence où les fidèles réunis ensemble font mémoire de cette Pâque qui les sauve. Comment en effet reconnaître le Christ présent, agissant, et vivant dans nos vies, si régulièrement, et notamment tous les dimanches, la célébration de l'Eucharistie ne conduit pas le croyant vers les sources de la Parole et de l'Eucharistie?

Si cette vision de la célébration eucharistique comme lieu suprême de l'expérience pascale du chrétien revêt une réelle pertinence, alors il apparaît que la question de la relation entre les trois pôles Assemblée, Eucharistie et Dimanche en reçoit un éclairage particulier.

En effet, chaque fois que la pastorale liturgique conduit à un approfondissement de cette expérience pascale, même si cette expérience trouve son lieu en dehors de la célébration liturgique, elle permet de retrouver le chemin qui conduit à la circularité entre les trois pôles.

On n'est pas loin alors de sortir des tensions inextricables dans lesquelles les pasteurs se trouvent enfermés comme nous l'avons ci-dessus. En pour reprendre une belle formule de Philippe Barras, c'est une «pastorale du mystère pascal» qu'il convient de mettre en œuvre si nous voulons retrouver une force de cette trilogie sans nier les conditions concrètes et les difficultés dans lesquelles nous sommes.

FONDER THÉOLOGIQUEMENT DES PRATIQUES LITURGIQUES NON EUCHARISTIQUES – IMPLICATIONS CONCRÈTES

Le but de cette partie est de montrer comment s'articule l'affirmation que l'Eucharistie " ne peut être remplacée " parce qu'elle est source et sommet de la vie chrétienne et la proposition de célébrations des " louange dominicale ". Il s'agit de montrer comment la " louange dominicale " est une proposition en vue de promouvoir la mémoire pascale du Jour du Seigneur afin que les communautés locales vivent de cette mémoire, et ainsi soient bien des lieux de la proposition de la foi (cf. orientations diocésaines sur site internet du diocèse).

Retour sur les A.D.A.P : Il faut relever la continuité de la recherche du diocèse depuis les orientations de 1982 concernant les A.D.A.P et la réflexion actuelle : il s'agit de la même recherche fondamentale, à savoir faire vivre les communautés chrétiennes, ce qui conduit à des solutions certes différentes mais cela, sans renier la valeur du travail accompli ni la générosité de ceux qui l'ont mené.

Il faut noter aussi que si dans la durée, les A.D.A.P n'apparaissent plus comme une voie satisfaisante, la proposition actuelle devra, elle aussi, faire ses preuves. Comme le souligne Jean-Louis Blaise dans l'article " L'eau monte..." que j'ai repris l'an dernier, dans notre temps où les situations évoluent vite, les propositions pastorales revêtent un caractère provisoire. La vérité d'une proposition ne peut se faire que dans la durée. De plus pour que " cela marche ", il faut le vouloir. Nous sommes dans un temps où rien n'est acquis et où les forces dissolvantes sont si fortes qu'il faut une véritable énergie pour faire vivre un projet dans la durée, que les meilleures idées, les projets les plus réfléchis butent sur cette inertie. La question d'un discernement tel que nous essayons ensemble de mener est donc de chercher à ce que les énergies – toujours limitées – soient mises au bon endroit.

Sur ce point, il est essentiel de dire combien les A.D.A.P ont produit de beaux fruits. Des prêtres et des laïcs se sont investis dans ce grand chantier et y ont découvert la coresponsabilité au service de la vie des communautés chrétiennes. Cette proposition a permis aussi à certains laïcs de déployer au service du peuple de Dieu, les talents qu'ils avaient reçus. Enfin, les A.D.A.P ont sensibilisé l'Église de France à l'importance du rassemblement le dimanche : la formule était un signe fort en faveur de ce rassemblement et en même temps, dans la ligne de Vatican II (notamment SC 26-28), elle valorisait le rapport entre la communauté et la célébration.

Mais, on constate que progressivement, et le plus souvent sans décision prise d'en-haut par les autorités diocésaines (c'est le cas à Évreux), cette proposition, sans être abandonnée comme telle, n'est plus apparue comme une " solution " durable aux problèmes posés par la réduction du nombre de prêtres. Ce recul des A.D.A.P est, en France, un phénomène global actuellement. A ma connaissance, aucun diocèse aujourd'hui, ne promeut cette pratique comme horizon de sa pastorale liturgique. Les raisons de cette évolution sont certainement plurielles et complexes et il serait réducteur d'en attribuer la cause à tel ou tel facteur. Mais elles tiennent en partie à la figure même de l'A.D.A.P que la proximité avec la célébration eucharistique risque de faire apparaître comme une messe sans prière eucharistique ou une messe sans prêtre.

Par ailleurs, il faut souligner que cette évolution tient aussi à l'évolution de l'Église de France depuis 25 ans. Un enseignement magistériel qui valorise fortement la participation à l'Eucharistie, l'attachement eucharistique d'un bon nombre de communautés nouvelles ou de nouveaux courants de spiritualité, le succès des grands rassemblements, mais aussi la progression, au moins à certains endroits, de la qualité des célébrations : tous ces phénomènes se sont conjugués pour provoquer une certaine transformation de sensibilité des fidèles qui valorise la messe et pour une part joue en défaveur des A.D.A.P. Par ailleurs, on se heurte concrètement à une vraie difficulté : celle du remplacement des équipes chargées d'animer les A.D.A.P et celle de leur formation (ceci vaut aussi pour les équipes funéraires).

De plus, les A.D.A.P ont été pensées dans un temps où les regroupements de paroisses étaient encore à leur début ; elles apparaissaient alors bien comme des " célébrations en l'absence de prêtre ", car les prêtres étaient encore assez nombreux pour que cette " absence " soit vraiment perçue comme un manque ; mais 25 ans après, les effectifs du presbyterium ayant fortement diminué, le risque de s'habituer à cette absence est réel. Enfin, la désignation, à la fois par un sigle et par une formule négative, tendait à faire de cette formule une célébration de remplacement.

EUCCHARISTIE ET A.D.A.P

La " louange dominicale " entend honorer, comme l'adjectif " dominical " l'indique, la nécessité du rassemblement du dimanche, tout en insistant sur la proximité pour que des chrétiens puissent être identifiés comme communauté locale, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui portent la proposition de la foi dans un lieu donné.

La proposition " Louange dominicale " obéit donc bien à la même requête que celle qui a vu se développer les A.D.A.P. Mais elle le fait " autrement " pour tenir compte des évolutions de notre contexte ecclésial depuis 25 ans.

Pour que cet autrement soit perçu par le peuple chrétien, et cela pas seulement sous le mode, " voici la dernière invention... " (sous-entendu " à la mode "), nous ne pouvons faire comme si l'expérience des A.D.A.P n'avait pas eu lieu. Nous ne pouvons pas oublier non plus que les repères sont devenus plus flottants qu'il y a 20 ans et que la célébration de la messe, avec tout ce qu'elle implique, y compris la mise en évidence du rôle de présidence, fait partie des repères solides qui continuent de fonctionner avec une réelle efficacité et auxquels des pasteurs responsables doivent veiller avec la plus extrême vigilance.

Il est donc essentiel de bien voir les dynamiques théologiques et liturgiques qui portent les trois formes liturgiques que sont la messe, l'A.D.A.P et la louange dominicale.

La messe comme "mémorial" est une action, - l'action eucharistique - qui obéit à une dynamique en quatre temps :

- Temps du rassemblement et de la préparation,
- Temps de l'écoute de la Parole,
- Temps du mémorial,
- Temps du partage du pain et de l'envoi.

On ne saurait trop souligner, à la suite du n. 28 de la Présentation Générale du Missel Romain, le lien fondamental entre le 2ème et le 3ème temps : il s'agit d'un seul acte de culte, d'une seule table sous deux formes. L'écoute de la Parole renvoie à l'œuvre du salut dont le sommet et la Pâque du Christ que le mémorial eucharistique actualise. L'homélie en tant qu'acte liturgique est donc moins une explication des textes à caractère didactique qu'une " mystagogie ", c'est-à-dire un acte de parole qui montre l'actualité du salut pour l'assemblée :

" Il replia le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous dans la synagogue tenaient les yeux fixés sur lui. Alors il se mit à leur dire : " Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Ecriture. " Et tous lui rendaient témoignage et étaient en admiration devant les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche. "

Lc 4, 20-22

Sans être une célébration eucharistique, l'A.D.A.P obéit à cette même dynamique : mais le temps du mémorial se trouve transformé en prière d'action de grâces et le partage du pain se trouve réduit à la communion (sans fraction).

Par conséquent, surtout dans la durée, la célébration régulière d'A.D.A.P apparaissant comme une alternative à la célébration de l'Eucharistie fait courir trois risques pour une juste conception de l'Eucharistie :

- Ne plus percevoir la dimension sacrificielle de l'action eucharistique, en réduisant le rassemblement à une figure à la fois conviviale et didactique (enseignement),
- Ne plus percevoir la dimension communautaire du repas eucharistique - symbolisée par la fraction du pain - en privilégiant la réception individuelle de l'Eucharistie (ce risque a été corrigé par la pratique de ne plus distribuer systématiquement la communion lors des A.D.A.P),
- Ne plus percevoir la place du ministre ordonné en tant qu'il renvoie à la figure du Christ qui préside toute assemblée chrétienne et en tant qu'il renvoie à la communion de l'Église diocésaine, autour de l'Évêque et la communion de l'Église catholique unie au Pape, à travers l'Évêque, comme membre du collège épiscopal.

LA " LOUANGE DOMINICALE " : RESSOURCE DE LA TRADITION POUR DES TEMPS NOUVEAU

La proposition " Louange dominicale " est éminemment traditionnelle même si elle prend des allures de " forme nouvelle " en raison de la disparition quasi-totale depuis presque 50 ans des formes liturgiques autres que la célébration eucharistique et celle des sacrements.

Elle reprend ce que les historiens de la liturgie ont appelé " l'office cathédrale " pour parler de la liturgie des églises séculières par opposition à celle des moines (office monastique). L'opposition entre ces deux modèles est peut-être moins forte qu'on a bien voulu le dire. Il reste comme en témoignent plusieurs documents du IIIe (Par exemple, la Tradition Apostolique) et du IVe siècle (par exemple le récit d'Égérie) que la pratique de liturgie non eucharistique faisait partie du paysage de la vie de l'Église à l'époque patristique. Ce n'est que progressivement que cette pratique va être réservée, de fait et même de droit dans un second temps, aux moines, chanoines (office choral) et aux clercs (bréviaire).

Sur ce point, Vatican II a posé un geste décisif qui a été peu perçu mais qui aujourd'hui prend figure de position prophétique:

n. 100 : " *Les pasteurs veilleront à ce que les Heures principales, surtout les vêpres, les dimanches et jours de fêtes solennelles, soient célébrées en commun dans l'église. On recommande aux laïcs eux-mêmes la récitation de l'office divin, soit avec les prêtres, soit lorsqu'ils sont réunis entre eux, voire individuellement.* "

Le prophétisme consiste ici à considérer que l'office divin est l'affaire de tout le peuple de Dieu et pas seulement des clercs – car pendant longtemps, l'office divin était réservé à ceux qui en avaient l'obligation.

La " louange dominicale " privilégie la dimension de la " prière " par rapport à celle de l'action sacramentelle qui actualise les événements du salut. Elle obéit donc à une autre dynamique, celle de la prière des heures avec ses quatre temps :

- **La louange hymnique** qui ouvre un espace de contemplation devant les merveilles de Dieu dans la création et dans l'histoire du salut : ce n'est pas la contemplation que la louange dominicale conduit à faire mémoire de l'œuvre du salut: c'est pourquoi concrètement, il convient de faire de ces célébrations des temps paisibles, empreints de " noble simplicité ".
- **La psalmodie** qui est à la fois communion au Christ priant et en même temps communion à l'humanité et à l'Église en prière : psalmodier, c'est apprendre à respirer ensemble, à se laisser travailler par un dire, qui met dans notre bouche les mots mêmes de Dieu : dans la louange dominicale, la psalmodie en tant qu'action remplit une fonction analogue (mais différente) à celle de la liturgie de la parole et de la prière eucharistique dans la messe. La psalmodie est un " travail " mais un travail paradoxal : il s'agit par le dire de se laisser travailler par la parole de Dieu, une parole qui pour nous traverser, pour nous transformer, emprunte toute notre humanité (avec ses peurs et ses angoisses, ses haines et ses violences, ses exultations et ses jubilations, ses désirs et ses espérances). D'où l'importance de retrouver la psalmodie comme action – ce que Joseph Gelineau appelle la " psaltique " - (travail avec le service diocésain de musique liturgique).

- **L'écoute de la parole**, une écoute sous le mode de la méditation ce qui souligne l'importance d'éléments comme par exemple le répons : car dans cette forme liturgique, ce qui est premier, c'est de " jouer avec la parole " pour la faire résonner ; alors que l'homélie privilégie l'aspect didactique (explication, commentaire, etc.), la liturgie de la parole dans la prière des heures développe un rapport contemplatif aux écritures qui joue sur " l'écho " plus que sur l'explication : il s'agit d'éveiller à la richesse de la parole de Dieu ; ceci étant il est possible d'envisager aussi cette écoute de la parole sous le mode que nous connaissons dans les liturgies de la Parole par exemple en lisant des commentaires des Pères ou des commentaires modernes.
- **La prière d'intercession et de louange** qui culmine dans le chant du Notre Père. On ne saurait trop insister sur cette partie de la célébration qui en constitue le sommet et qui l'oriente vers l'Eucharistie. En effet, c'est par la prière que le peuple de Dieu exerce le sacerdoce commun qui lui est conféré par le baptême. Le Notre Père comme prière du Fils est la prière des fils dans le Fils. Le Notre Père donne la structure trinitaire fondamentale de la prière chrétienne, qui est en même temps la structure eucharistique : au Père, par le Fils dans l'Esprit.

La louange dominicale fait donc entrer dans le mystère pascal, centre et sommet de la liturgie chrétienne, mais, elle le fait par une autre porte que celle du mémorial eucharistique. Elle emprunte le schéma de la prière des heures dont la signification est magnifiquement exprimée par les n. 5 à 9 de la Présentation Générale de la Liturgie des heures sous le titre : " La prière de l'Église ".

LES CONDITIONS PRATIQUES

Pour qu'un tel projet réussisse, il convient de ne pas oublier l'adage formulé par Mgr Doré : " Les conditions de la chose appartiennent à la chose ". En d'autres termes, le projet " Louange dominicale " ne peut pas réussir sans que certaines conditions soient soigneusement réfléchies.

- **Un projet porté par le presbyterium**, se présentant comme un corps convaincu qu'il y a là un enjeu essentiel pour l'avenir du diocèse.
- Accepter une certaine **diversité de solutions** dans le diocèse : ce qui peut être bon à Évreux, une ville, ne l'est pas forcément pour certains secteurs ruraux du diocèse ; ce qui vaut dans la partie marquée par l'attraction de Paris (résidences secondaires) peut ne pas l'être ailleurs.
- Une réflexion sur les horaires pour articuler les célébrations de l'Eucharistie et celles de " louange dominicale ".

Je propose le schéma suivant :

- Conserver au dimanche matin son caractère de temps eucharistique, le temps du rassemblement communautaire, le temps où chacun doit se sentir invité à la messe qui est la source et le sommet de la vie de la communauté chrétienne.
- Dans les lieux où les célébrations du samedi ou du dimanche soir sont vivantes (c'est le cas semble-t-il à la cathédrale le dimanche soir en raison de l'affluence des parisiens rentrant sur Paris), elles doivent être conservées car il faut éviter de mettre à mal ce qui va bien.
- Dans les autres cas, il me semble souhaitable de privilégier ces deux moments (samedi et dimanche soir) comme les temps pour la " louange dominicale ".

La célébration de la louange dominicale le samedi soir peut prendre trois figures :

- Celle de **vêpres** (entre 17h et 20h): on peut privilégier alors le rite du lucernaire surtout en Avent et au Temps Pascal.
- Celle des **vigiles** : dans ce cas, on peut avoir un office plus long comportant deux parties et une conclusion: 1e partie: hymne, psalmodie, lecture scripturaire, répons; 2ème partie: hymne, psalmodie, lecture non scripturaire, répons ; conclusion : chant de louange, Notre Père.
- Celle des **complies**: on privilégie un temps de recueillement (par exemple avec un temps silencieux d'écoute musicale), des psaumes du repos en Dieu (Ps 4, 90, 133), le Notre Père et un chant à la Vierge.

Pour le dimanche soir, les formules a) et c) ci-dessus semblent les plus adaptées.

- **Une grande question** : faut-il étendre la " louange dominicale " à des célébrations en semaine ? Et convient-il de choisir la semaine pour ce type de liturgie et éventuellement conserver pour le dimanche, la célébration de la messe ou d'une A.D.A.P ?

L'enseignement de l'Église sur le dimanche (SC 106) et sur l'Eucharistie dans son rapport au dimanche (cf. Jean-Paul II : Dies Domini, Ecclesia de Eucharistia, Mane nobiscum ; Catéchisme de l'Église Catholique), la pratique des A.D.A.P (et les textes régulateurs comme le Directoire des A.D.A.P) invitent à garder à cette proposition son caractère " dominical ". Il s'agit bien par la " louange dominicale " de " sanctifier " le dimanche et on sait que la tradition de l'Église considère le samedi soir comme le début du dimanche selon la manière juive de définir le jour (du soir au soir : " Il y eut un soir, il y eut un matin ").

Mais cette formule, parce qu'elle se rattache à la liturgie des heures, est par essence, parfaitement adaptable à la célébration en semaine. Il serait souhaitable par conséquent que des expériences de célébrations, selon le modèle de la louange dominicale aient lieu en certains endroits au moins, en semaine, et notamment durant les temps privilégiés (traditionnellement, les mercredi et vendredi de carême ont été longtemps des jours retenus pour ce genre de temps de prière). Il ne s'agit pas de banaliser le dimanche mais d'ouvrir la possibilité à une communauté de se réunir à l'occasion d'un événement heureux ou douloureux, pour porter un souci particulier ou pour accompagner une activité de la communauté, en adoptant une forme de célébration connue et bien rôdée comme louange dominicale.

- Une réflexion **sur les lieux** et notamment l'aménagement des églises en vue de favoriser ces célébrations (d'où l'importance de la commission diocésaine d'art sacré)

En effet nos églises sont disposées de telle manière (chaises, etc.) qu'elles sont prévues exclusivement pour la célébration de la messe. Or la célébration de la prière des heures implique d'autres besoins et cela d'autant plus qu'il est vraisemblable que ces célébrations rassembleront un nombre limité de fidèles.

Il faudrait des éléments permettant aux communautés locales d'essayer des aménagements pour célébrer. Il n'est pas sûr que l'on trouve du premier coup car là, plus encore qu'ailleurs, il n'y a pas de solution toute faite: cela dépend beaucoup de la structure du lieu, du mobilier existant (chaises ou bancs) de l'existence ou non de chapelles adaptées, de la structure du sanctuaire, de la taille et du style de l'assemblée, des capacités des animateurs etc. Là surtout, il convient de ne pas chercher un dispositif standard mais apprendre aux animateurs à organiser un lieu pour ce type de célébration.

- La relation entre **assemblée eucharistique et " louange dominicale "**

Outre l'horaire qui tend à garder la première place au rassemblement eucharistique et à situer la " louange dominicale " comme une célébration qui oriente vers l'Eucharistie, tout en permettant une authentique sanctification du dimanche, il convient de veiller soigneusement à relier ces célébrations entre elles.

Des moyens :

- L'utilisation des textes du lectionnaire dominical est évidemment le premier lieu de cette articulation. Lorsqu'il s'agit de choisir une lecture pour la " louange dominicale ", on prendra en priorité dans ce lectionnaire.
- Mais l'articulation peut se faire aussi par un temps d'annonce des célébrations eucharistiques de la semaine à venir (dans ce cas à la fin de la célébration, après le renvoi), par la lecture de l'homélie du curé après la proclamation de la parole si l'on choisit cette formule, etc.
- La place des **ministres ordonnés**, évêque, prêtres, diacres, dans la célébration de la " louange dominicale ".

Il est clair que cette proposition est destinée à permettre des rassemblements de proximité en l'absence de prêtres.

Mais dans la mesure où les horaires sont choisis de telle manière qu'ils favorisent l'articulation entre " louange dominicale " et célébration de l'Eucharistie, il est très souhaitable que l'Évêque et les prêtres président régulièrement (ce qui ne veut pas dire souvent) des assemblées de ce type pour manifester qu'il s'agit de célébrations non eucharistiques mais ayant pleine valeur et manifestant l'Église en prière dans un lieu. Il me semble très souhaitable par exemple que lors des visites pastorales, il y ait un soir de semaine une célébration de ce type autour de l'évêque (cf. Cérémonial des évêques n. 187 et sv. à propos de la célébration de l'office divin présidée par l'évêque avec le peuple). Cette proposition est aussi une belle opportunité pour chercher une authentique place du diacre dans l'église diocésaine. En effet, la direction de l'A.D.A.P renforce encore le risque de faire apparaître l'A.D.A.P comme une quasi-messe.

Par contre la formule " louange dominicale " est beaucoup mieux adaptée à une liturgie dirigée par le diacre. En effet, comme le rite de l'ordination le signifie dans le dialogue de l'engagement des ordinants, le diacre reçoit la mission de célébrer la liturgie des heures " en union avec le peuple de Dieu " (Rituel, n. 200, p. 146). Il semble donc souhaitable sauf en cas de présence de l'Évêque ou du prêtre, que les diacres dirigent ces célébrations. Ce faisant ils manifestent non seulement le lien entre le ministère de la charité et celui de la prière, mais surtout ils rendent visible le caractère de rassemblement ecclésial de ces célébrations.

Ils pourront alors exercer plusieurs fonctions qui leur sont attribuées par les prescriptions liturgiques : proclamation solennelle de l'évangile (avec encensement éventuel de l'évangéliste, notamment les veilles de fêtes dans le cadre de la formule 3b ci-dessus c'est-à-dire la célébration assez tardive, vers 19h-20h d'une " louange dominicale " selon le schéma des Vigiles) ; prédication ; et dans certains cas, lorsque pastoralement cela semble opportun, distribution de la communion. La recherche d'une autre organisation de l'espace pour ces célébrations devrait permettre aussi de trouver une place du diacre dans l'espace liturgique qui soit à la fois différente de la place présidentielle (qui est celle de l'évêque et, en son absence, du prêtre) et signifiante de son ministère et de son ministère de collaborateur de l'ordre épiscopal.

Évidemment, ce type de célébration avec diacre pourrait être avec bonheur suivi de la célébration de baptêmes de petits enfants.

- **La place des laïcs**

Bien sûr au nom du sacerdoce commun des baptisés, les fidèles laïcs ont toute leur place dans ce type de célébration: en premier lieu pour le chant des hymnes et des psaumes mais aussi pour la proclamation des lectures et celle de la prière litanique.

S'il s'agit de ministres non ordonnés qui dirigent ces célébrations, il me semble souhaitable que les personnes engagées pour ce service soient reconnues pour ce service, comme des " responsables de la prière communautaire ". Cette reconnaissance devrait être signifiée liturgiquement par exemple dans la liturgie de l'Eucharistie présidée par le curé (ou dans une célébration présidée par l'Évêque en présence de tous les " responsables de la prière communautaire " ?). C'est à ces responsables de la prière que reviendrait, en l'absence de ministres ordonnés, la direction de la célébration.

Remarque : cette fonction de direction est décisive pour ce type de liturgie car le tempo y est très important : c'est le responsable qui, en véritable chef d'orchestre, dans une grande discrétion et sans intervenir de manière excessive, par le rythme qu'il donne à la célébration, en fait un véritable espace de vie spirituelle ou un exercice plus ou moins indigeste de récitation de textes.

Il n'est pas très souhaitable que le chantre cumule les deux fonctions. La fonction de direction demande une vraie qualité spirituelle et un vrai discernement, qualité qui peuvent être très présentes chez des personnes ayant des capacités musicales médiocres.

- **Une urgence: Former**

Ce projet ne peut aboutir sans un véritable effort de formation car la plupart des fidèles n'ont aucune idée de ce que cela représente :

- Avant tout formation au chant des psaumes, des hymnes et des répons et à l'utilisation de Prière du Temps Présent comme une ressource et plus encore comme une manière de " prier avec toute l'Église " ;
- Formation à la lecture dans ce cadre spécifique et notamment à la lecture de textes patristiques ou de textes théologiques plus récents ;
- Initiation aux rites liturgiques spécifiques: lucernaire (offrande de la lumière, de l'encens), chant de litanies (ce qui peut être une forme très populaire de liturgie, pour des veilles de fêtes notamment la Toussaint, etc.) ;
- Formation aux psaumes comme prière (d'où l'importance de mobiliser les équipes qui fonctionnent déjà dans le diocèse autour d'un projet concernant la parole de Dieu).

Le travail de formation d'accompagnateurs spirituels qui fonctionne dans le diocèse (cf. M. Bureau) pourrait soutenir ce projet.

Dans un tel projet, la vie religieuse présente dans le diocèse pourrait-elle s'investir en organisant des moments de formation faisant alterner l'enseignement et la pratique concrète? (car on apprend surtout en faisant...). À signaler que le C.N.P.L organise des sessions en juillet pour former des gens à l'animation de ce type de liturgie.

Dans un premier temps, il sera peut-être bon d'aider les communautés chrétiennes en fournissant des propositions " clés en mains ". On peut souligner que ce qui est proposé dans la revue " Magnificat " peut constituer un bon point de départ pour aider ceux qui auront peur pour démarrer à se sentir épauler par une proposition déjà élaborée.

Il est très important pour la réussite d'une telle opération que les propositions soient simples et que la structure soit bien respectée pour que les habitudes s'inscrivent sans trop tarder dans la mémoire du peuple chrétien. Dans un premier temps au moins, il semble de très loin préférable de rester très proche des formulaires proposés sans chercher l'innovation (la forme liturgique le paraîtra déjà assez !) mais en soignant la mise en œuvre et la qualité spirituelle de ces célébrations.

CONCLUSION :

L'ENJEU : VIVRE LA FOI AU QUOTIDIEN DANS DES RASSEMBLEMENTS QUI SOIENT SIGNIFIANTS HUMAINEMENT

Ce à quoi le diocèse d'Évreux tente de répondre par ce projet est parfaitement exprimé dans le texte " Suggestions pour choisir des initiatives en cette année de l'Eucharistie " sous le titre " Célébration de la louange dominicale " .

" Comment manifester les liens entre l'Eucharistie, la Parole de Dieu et les événements qu'une communauté locale veut porter dans la prière et dans l'action de grâces ? "

Il me semble que le projet de louange dominicale correspond à une réponse majeure à la question posée ci-dessus même si ce n'est pas forcément la seule possible.

Mais je pense qu'il faut souligner que ce projet n'est pas seulement la recherche d'une formule pour améliorer les A.D.A.P ou pour résoudre l'évolution des effectifs du presbyterium. C'est une sorte de tournant. Par-delà des années où la pastorale liturgique a été centrée exclusivement sur la célébration de la messe et des sacrements, le projet correspond à un redéploiement de l'offre liturgique qui demandera du temps et de l'effort mais qui peut inscrire de nouvelles habitudes pour les communautés chrétiennes en soulignant l'importance de la vie spirituelle et en même temps la place imprenable de l'Eucharistie.

F. Patrick Prétot - Institut Supérieur de Liturgie.